

Jean-Claude ABSCOMBRE & Salah MEJRI, *Le figement linguistique : la parole entravée*, 2011, Paris : Honoré Champion, 41-61.

Phrasèmes dans le dictionnaire

Un dictionnaire est un ensemble structuré d'unités lexicales de la langue, ou de **lexies**, assorties d'informations appropriées. Les lexies sont de deux types :

- les lexies constituées d'un seul mot pris dans un seul sens – les **lexèmes**, auxquels nous ne nous intéresserons pas ici ;
- les lexies constituées de plusieurs mots formant un syntagme – les **phrasèmes**. (Ce terme s'appuie sur le terme établi de **phraséologie** – discipline linguistique qui étudie les phrasèmes).

L'objet de cet article est la description des phrasèmes dans un dictionnaire de langue. Nous cherchons à faire des recommandations assez précises et formelles pour qu'elles puissent servir à un lexicographe travaillant sur n'importe quelle langue. Comme la description lexicographique d'un phrasème est déterminée par sa nature, nous commençons par une typologie des phrasèmes.

Le présent article, qui se base sur les propositions formulées dans Mel'čuk 1995, 1996, 2006c et 2007, s'inscrit dans le cadre de la théorie linguistique Sens-Texte et, plus spécifiquement, de la lexicologie explicative et combinatoire (Žolkovskij & Mel'čuk 1967, Mel'čuk *et al.* 1995, Mel'čuk 2006b, Mel'čuk & Polguère 2007). Le dictionnaire que nous postulons comme notre point de référence est le *Dictionnaire Explicatif et Combinatoire*, ou DEC (pour un DEC du français, voir Mel'čuk *et al.* 1984-1999). Nous tenons pour acquise une certaine familiarité du lecteur avec ses principes fondamentaux et sa structure.

La littérature sur la phraséologie est tellement vaste que nous nous voyons obligé de renoncer à un tour d'horizon, de même qu'à toute comparaison avec d'autres approches ; nous n'indiquerons que quelques ouvrages relativement récents de caractère général, tels que Gross 1996, Fiala *et al.* (eds.) 1997, Cowie (ed.) 1998, Grossman & Tutin (eds.) 2003, Blumenthal & Hausmann (eds.) 2006 et Burger *et al.* (eds.) 2007.

1 Typologie universelle des phrasèmes

Pour caractériser les phrasèmes de façon systématique, rigoureuse et générale, nous construirons une typologie basée sur leurs traits définitoires. Cette typologie étant développée de façon déductive, on obtient des types universels de phrasèmes, qui embrassent tous les phrasèmes de toutes les langues.

Un phrasème est un syntagme **non libre**, c'est-à-dire, de façon informelle, un syntagme qui ne peut pas être construit selon les règles générales de la langue¹. Pour formuler d'une façon rigoureuse ce que signifie être « non libre », on a besoin du concept de signe linguis-

tique complexe **non contraint** et **compositionnel** : ces deux propriétés des signes, l'une paradigmatique (l'axe de sélection) et l'autre syntagmatique (l'axe de combinaison), prises ensemble, caractérisent un syntagme libre.

D'un point de vue paradigmatique, un signe complexe **AB** est **non contraint** si et seulement si [= ssi] le signe **AB** lui-même et ses signes constituants **A** et **B** sont sélectionnés par le locuteur strictement pour leur sens : 1) **AB** est sélectionné indépendamment de la situation extralinguistique impliquée dans son énonciation et 2) **A** est sélectionné indépendamment de **B** et vice versa. Autrement dit, **AB**, **A** et **B** sont sélectionnés d'après les règles générales de sélection de la langue. Par exemple, les syntagmes *porter un livre* et *administrer une banque* sont non contraints, alors que *porter* <*faire> *une accusation* et *faire* <*porter> *une allusion* sont mi-contraints : les verbes PORTER et FAIRE sont sélectionnés dans ces derniers en fonction de leur complément d'objet, qui lui est choisi librement – pour son sens. (Ce sont des verbes connus comme **verbes supports**.) Le syntagme *trou normand* 'verre d'alcool qu'on prend au milieu du repas pour se creuser l'appétit' est complètement contraint : il doit être stocké et utilisé comme un tout, car aucun de ses constituants ne peut être sélectionné librement.

D'un point de vue syntagmatique, un signe complexe **AB** est **compositionnel** ssi **AB** est construit à partir des signes **A** et **B** selon les règles générales de combinaison de la langue. Comme un signe linguistique est un triplet <'signifié' ; /signifiant/ ; Σ (= syntactique²)>, un signe compositionnel est compositionnel pour tous ses trois composantes. Cependant, nous ne considérerons pas ici les syntagmes non compositionnels seulement dans leur signifiant (\approx dans leur forme), car de tels syntagmes, s'ils existent, sont très rares ; cette omission ne porte donc pas atteinte à la généralité de notre raisonnement. Nous n'entrerons pas non plus dans les détails du concept de compositionnalité (voir Mel'čuk 2004a).

Les syntagmes *gestion courante* 'action de gérer [qqch.] au moment où on parle' et *affaire courante* 'ce qu'on a à faire au moment où on parle' sont compositionnels (*gestion courante* = *gestion* 'action de gérer [qqch.]' \oplus *courante* '[ce qui est] au moment où on parle' ; *affaire courante* = *affaire* 'ce qu'on a à faire' \oplus *courante* '[ce qui est] au moment où on parle')³. Par contre, les syntagmes *main courante* 'rampe parallèle à l'escalier, qui est fixée au mur ...' et *deux points* 'signe de ponctuation ...' sont non compositionnels dans leur signifié (*main courante* 'rampe' \neq *main* 'main' \oplus *courante* 'courant' ; *deux points* 'signe de ponctuation ...' \neq *deux* '2' \oplus *points* 'points').

Les deux traits en question – le caractère (non-)contraint et la (non-)compositionnalité – peuvent se croiser, ce qui engendrerait, en cas de traits indépendants, quatre classes de syntagmes logiquement possibles. Mais ces traits ne sont pas indépendants : si un syntagme est sémantiquement non compositionnel, il doit être stocké dans la mémoire comme un tout, et, en conséquence, ses constituants ne peuvent pas être sélectionnés par le locuteur de façon non contrainte. En d'autres termes, le caractère non contraint et la non-compositionnalité sémantique sont incompatibles. En conséquence, on obtient trois classes de syntagmes,

dont deux sont des phrasèmes : phrasèmes compositionnels et phrasèmes non compositionnels ; voir Figure 1 ci-dessous.

Classe de syntagmes Trait des syntagmes	syntagmes libres 1	combinaison impossible	syntagmes non libres = phrasèmes	
			pragmatèmes, clichés et collocations 2	locutions 3
non contraint	+	+	–	–
compositionnel	+	–	+	–

Figure 1 : Classes de syntagmes

Les deux majeures classes de phrasèmes se subdivisent davantage ; mais avant d'en présenter une classification plus complète nous procéderons aux définitions du phrasème et de ses (sous-)types.

Définition 1 : Phrasème

Un syntagme est un **phrasème** ssi il est contraint (= non libre).

Selon l'approche Sens-Texte, la production de la parole – jusqu'au niveau des expressions lexicales et des constructions syntaxiques majeures – se décompose en deux « phases » (qui ne sont pas nécessairement séquentielles ; les opérations mentales correspondantes peuvent se chevaucher de n'importe quelle façon) :

- À partir d'une représentation mentale d'une situation extralinguistique, appelée la R(eprésentation) Concept(uelle), le locuteur sélectionne une R(eprésentation) Sém(antique) de son futur énoncé ; cette transition est assurée par le modèle $\{RConcept_i\} \Leftrightarrow \{RSém_j\}$.
- À partir de la RSém choisie, le locuteur sélectionne les expressions lexicales et les constructions syntaxiques qui constituent la RSynt(axique) P(rofonde) de son énoncé ; c'est le modèle $\{RSém_j\} \Leftrightarrow \{RSyntP_k\}$ qui réalise ce passage. (Nous ne considérons pas ici la continuation du processus de production de la parole, puisqu'il ne concerne pas les phrasèmes.)

La liberté de sélection d'unités linguistiques peut être violée dans chacune de ces deux phases : le phrasème peut être contraint soit par des facteurs extralinguistiques (c'est-à-dire, par la situation de la parole), soit par des facteurs linguistiques.

Définition 2 : Pragmatème

Un phrasème est un **pragmatème**, ou un phrasème pragmatique, ssi il est contraint par rapport à une situation extralinguistique.

Un pragmatème est un syntagme non libre fixé par rapport à la situation SIT où il est utilisé. Ainsi, on écrit *Défense de stationner* [SIT : **sur un panneau de circulation**] et non [#]*Pas de stationnement*, expression sémantiquement et syntaxiquement correcte, mais pragmatiquement déficiente. (L'anglais présente le tableau inverse : *No parking* vs. [#]*Interdiction to park*.) L'autobiographie de Nina Berberova s'appelle en russe *Kursiv moj* lit. 'L'italique

[est] mon', et en français – *C'est moi qui souligne* : les deux langues ont des pragmatèmes équivalents, mais qui ne se correspondent pas sémantiquement ; ces pragmatèmes doivent être assortis, dans leur description lexicographique, d'une caractérisation pragmatique : [SIT : dans un texte, après une citation]. De même avec les expressions du type *Garder/Conserver au frais* ($\#$ Garder/ $\#$ Conserver réfrigéré) [SIT : sur l'emballage d'un aliment périssable] (cf. angl. *Keep refrigerated* vs. $\#$ Keep chilled/ $\#$ Keep in a cold place/...), etc.

Définition 3 : Phrasème sémantique

Un phrasème est un phrasème sémantique ssi il n'est pas un pragmatème.

Les phrasèmes sémantiques forment trois sous-classes majeures : collocations, clichés et locutions.

Définition 4 : Collocation

Un phrasème sémantique est une **collocation** ssi il n'est contraint que dans un seul de ses constituants (= ssi il est mi-contraint) et qu'il est sémantiquement compositionnel.

Exemples (les petites majuscules indiquent la base de la collocation, c'est-à-dire, le constituant choisi librement, voir ci-dessous) : *AMOUR fou*, *APPRÉCIER grandement* ; *se heurter à une RÉSISTANCE*, *s'acquitter d'un DEVOIR* ; *passer une COMMANDE* ; *l'auteur du CRIME*, *la flamme de la PASSION* ; *un FOUET claque* ; *les PRIX s'envolent*, ...

En complément, sur les collocations, voir Mel'čuk 1996, 2003, 2004b et 2006b : p. 227ssq.

Pour mieux caractériser les collocations (et ensuite, les clichés et les locutions), nous avons besoin du **pivot sémantique**. Si le sens 'X' d'un syntagme **X** peut être divisé en deux parties 'X₁' et 'X₂' telles que 'X₂' est un prédicat et 'X₁' son argument – 'X' = 'X₂(X₁)' –, alors 'X₁' est le pivot sémantique du sens 'X' (dans les exemples ci-dessous, le pivot sémantique est ombré). On notera que le pivot sémantique d'un sens est en principe différent de la composante communicativement dominante⁴ de ce sens – même si assez souvent les deux coïncident. Par exemple, dans 'réussir un examen', la composante dominante est 'réussir', mais le pivot sémantique est 'examen'. (Pourtant, dans 'café noir' le pivot sémantique et la composante communicativement dominante coïncident : 'café'.)

Une collocation est alors un syntagme **AB** qui satisfait aux trois conditions suivantes :

1. Le sens d'**AB** est constitué de façon compositionnelle des sens de ses constituants :
'AB' = 'A' \oplus 'B'.
2. Un de ses constituants, par exemple **A**, est sélectionné librement – pour son propre sens 'A', alors que **B** est sélectionné en fonction de **A**. (Une collocation est mi-contrainte.)
3. Le sens du constituant sélectionné librement, donc de **A**, est le pivot sémantique du sens 'AB', de sorte que 'AB' = 'A' \oplus 'B'.

Le lexème **A** est la **base** de la collocation, et **B** est son **collocatif**.

Le sens 'B' peut être zéro (ou presque) : certains collocatifs sont sémantiquement vides ou très peu significatifs. Tels sont, par exemple, certains verbes supports.

Une complication apparente surgit avec les collocations de type *CAFÉ noir*, où le collocatif ne prend son sens ('sans ajout de lait') qu'au sein d'une seule collocation : *noir* 'sans ajout de lait' n'apparaît qu'avec *CAFÉ*. À cause de sa cooccurrence unique, on n'est pas obligé de faire figurer le lexème *NOIR* 'sans ajout de lait' dans un dictionnaire⁵. Mais cela n'affecte en rien la compositionnalité sémantique du phrasème : le lexème *CAFÉ* exprime le sens 'café', et le lexème *NOIR* exprime le sens 'sans ajout de lait', leur combinaison se faisant selon les règles générales de la syntaxe française.

Définition 5 : Cliché

Un phrasème sémantique est un **cliché** ssi il est complètement contraint (c'est-à-dire dans tous ses constituants) et qu'il est sémantiquement compositionnel.

Exemple : *Abondance de bien ne nuit pas* [proverbe].

Un cliché est compositionnel sémantiquement, mais il est non compositionnel dans son syntactique : il a une caractérisation additionnelle de nature stylistique, qui exige qu'il soit stocké et reproduit comme un tout. Par exemple, le cliché cité ci-dessus et le cliché *Mieux vaut tard que jamais* sont sémantiquement compositionnels ; pourtant, ils sont complètement contraints (rien n'y peut être modifié), et l'on doit les produire comme un tout.

Définition 6 : Locution

Un phrasème sémantique est une **locution** ssi il est sémantiquement non compositionnel.

Une locution se caractérise par la relation sémantique qu'elle maintient avec ses constituants. On distingue trois cas de figure possibles, selon le degré de non-compositionnalité.

Définition 7 : Locution faible

Une locution **AB** est une locution **faible** ssi elle inclut les sens de tous ses constituants, mais pas en tant que pivot sémantique, et un surplus sémantique « imprévisible » 'C', qui est le pivot sémantique : 'AB' = 'A' ⊕ 'B' ⊕ 'C'.

(Ici et plus loin, on suppose que 'C' n'inclut ni 'A', ni 'B'.)

Exemples : La locution *attendre un enfant* ne signifie pas 'attendre qu'un enfant apparaisse' ; elle veut dire 'être enceinte [= 'C'] en attendant l'apparition [= 'A'] de l'enfant [= 'B']'. De la même façon, *donner le sein [à Y]* signifie 'nourrir un bébé Y [= 'C'] en lui donnant [= 'A'] un sein [= 'B']'. Voilà encore quelques locutions faibles : *rouge à lèvres*, *centre commercial*, *pâte dentifrice*, *tache solaire*, ... Dans toutes ces locutions, 'A' ⊕ 'B' est prédiqué de 'C'.

Définition 8 : Semi-locution

Une locution **AB** est une **semi-locution** ssi elle inclut le sens d'un seul de ses constituants, mais pas en tant que pivot sémantique, et un surplus sémantique « imprévisible » 'C', qui est le pivot sémantique : 'AB' = 'A' ⊕ 'C'.

Exemples : *fruits* [= 'C'] *de mer* [= 'A'], *pomme de terre*, *bain de foule*, *bain de soleil*, *coup de soleil*, *moulin à paroles*, *casser les oreilles*, *prendre l'air*, *prendre l'eau*, ...

Définition 9 : Locution forte, ou complète

Une locution est une locution forte (= complète) ssi elle n'inclut le sens d'aucun de ses constituants : 'AB' = 'C'.

Exemples : *bec et ongles*, *casser les pieds* [à Y], *casser du sucre sur le dos* [de Y], *monter un bateau* [à Y], *cercle vicieux*, *filer un mauvais coton*, *se bouffer le nez*, *prendre le taureau par les cornes*, *cousu de fil blanc*, *Les carottes sont cuites*, *On n'est pas sorti de l'auberge* (Des difficultés nous attendent encore), etc.

Sur les locutions, voir Mel'čuk 2006c.

Les locutions seront signalées par les coins surélevés : *Les carottes sont cuites* – là où cela peut aider à la compréhension.

Pour simplifier le tableau, nous n'avons considéré que l'inclusion de sens stricte. Mais en réalité, des intersections de sens peuvent aussi se trouver pertinentes. Par exemple, les syntagmes *ped noir* 'Français originaire d'Algérie' et *grenouille de bénitier* 'femme catholique bigote' sont tous les deux des locutions fortes (complètes) dans notre classification : on n'y trouve pas d'inclusion sémantique de constituants. Pourtant, dans *grenouille de bénitier* il y a une intersection sémantique entre 'bénitier' et 'catholique bigote', alors qu'une telle intersection est absente de la première locution. La classification telle qu'elle est à présent ignore cette différence. (Voir aussi la remarque 4 ci-dessous.)

En s'appuyant sur les définitions ci-dessus, on peut représenter, sous forme d'un diagramme arborescent, une typologie universelle des phrasèmes : Figure 2.

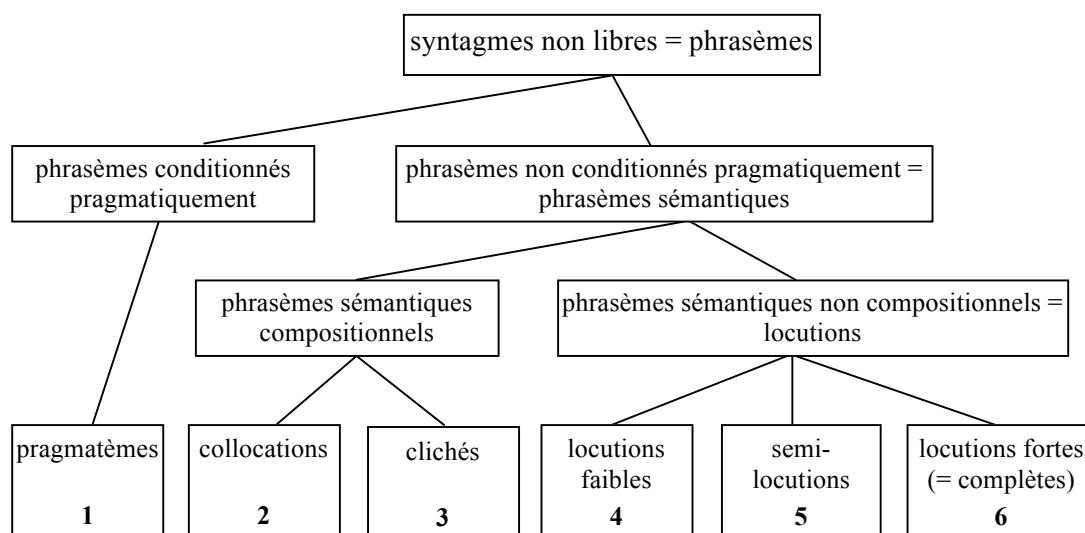


Figure 2 : Typologie des phrasèmes

La classification proposée appelle quatre remarques :

1. La classification est exhaustive. Les classes de phrasèmes établies peuvent, bien entendu, se subdiviser davantage, en fonction des besoins d'une description plus ou moins détaillée et en utilisant d'autres axes que ceux introduits ci-dessus. Ainsi, on peut distinguer les locutions non clausales et les locutions clausales, c'est-à-dire celles qui constituent des phrases complètes : ces dernières sont des proverbes, maximes et citations courantes de toutes sortes, comme *Tel père, tel fils* ; *Les gros poissons mangent les petits* ; « *Les grands bataillons ont toujours raison* » [Napoléon] ou « *De la musique avant toute chose !* » [Verlaine]. On peut aussi subdiviser les locutions selon leur degré de transparence, ou de motivation psychologique pour les locuteurs ; ou encore subdiviser les collocations selon leur caractère plus ou moins figé, voir la remarque 3 ; on peut prendre en considération des intersections sémantiques ; et ainsi de suite. Cependant, ce qui importe, c'est qu'**il n'y a pas d'autre classe majeure de phrasèmes.**

2. La classification est simplifiée. Commode pour un survol et une caractérisation générale de phrasèmes, elle ne reflète pas toute la vérité : en fait les phrasèmes ne forment pas une hiérarchie nette de classes, comme celle représentée dans la Figure 2. Effectivement, les pragmatèmes ne s'opposent pas en bloc à tous les autres phrasèmes : toute unité linguistique, et pas seulement un syntagme compositionnel, peut être contrainte par la situation extralinguistique de son emploi. Ainsi, le lexème *Amitiés* [à la fin d'une lettre] et la locution *À qui de droit* [l'en-tête d'une lettre officielle] portent, tout à fait comme les pragmatèmes à proprement parler, l'indication de leur SIT. Assez souvent, un pragmatème syntagme est synonyme d'un lexème contraint pragmatiquement (à l'intérieur d'une même langue ou entre deux langues) : en anglais, *forthcoming* ~ *to appear* 'sera bientôt publié' [dans une référence scientifique] ; ou *pousser/tirer* ~ russe *ot sebja* 'à partir de soi' ~ *k sebe/na sebja* 'vers soi' [écriteau sur une porte]. Même une collocation peut être pragmatiquement contrainte : russe *prodolženie sleduet* lit. 'continuation suit' = 'à suivre' [à la fin d'un texte écrit interrompu].

La grande question est comment appeler les expressions qui sont pragmatiquement contraintes. Deux solutions se présentent :

- Ou bien on les désigne toutes par le même terme *pragmatème*, et alors on aura les pragmatèmes au sens étroit (= syntagmes compositionnels contraints par leur SIT) et les pragmatèmes au sens large (= n'importe quelles expressions contraintes par leur SIT).
- Ou bien on garde le terme *pragmatème* juste pour les syntagmes compositionnels, en appelant les lexèmes, les collocations, les clichés et les locutions contraints par leur SIT différemment, par exemple, *lexies pragmatiquement contraintes*.

Nous ne sommes pas en mesure de trancher ce problème terminologique ; dans cet article, nous n'utiliserons le terme *pragmatème* que pour des syntagmes compositionnels.

3. La classification de phrasèmes et le figement. Le terme *figé* (comme dans *expression figée*) utilisé par référence aux phrasèmes, même s'il est très important pour l'étude de la phraséologie, est trop vague. Pour le préciser, on peut procéder d'une des deux façons suivantes :

- Soit l'expression **AB** est plus ou moins figée du point de vue de la cooccurrence de **A** et **B** : **A** n'apparaît pas dans les textes (ou n'apparaît que très peu sans **B**) ou vice versa,
- Soit l'expression **AB** est plus ou moins figée du point de vue de la liberté syntaxique de **A** et **B** : peuvent-ils être manipulés par les règles syntaxiques ? Ainsi, peuvent **A** et **B** être linéairement séparés ou permutés ? peuvent-ils être modifiés et déclinés indépendamment l'un de l'autre ? peuvent-ils être « repris » par des pronoms ?

Ces acceptions du terme *figé* sont, bien entendu, légitimes toutes les deux, et elles se recoupent. Ainsi, la collocation *année bissextile* est très figée du point de vue de cooccurrence de ses constituants (car *bissextile* ne se combine avec aucun autre nom⁶) mais pas figée du point de vue de la liberté syntaxique : on peut dire, par exemple, *Cette année est bissextile*). Par contre, la locution *prendre le taureau par les cornes*, n'est pas figée du point de vue cooccurentiel (tout lexème dans son sein s'utilise librement sans les autres) et n'est que partiellement figée syntaxiquement (pas de passif, pas de relativisation, pas de modification intérieure ; mais la séparation linéaire est possible : *Il a pris, comme c'est normal pour lui, le taureau par les cornes*). De plus, la propriété d'être figé – dans les deux sens – est gradable : une expression peut être plus ou moins figée. De ce fait, cette propriété ne peut pas faire partie du concept de phrasème : c'est une caractéristique importante, mais pas définitoire, car un phrasème peut ne pas être figé dans les deux sens indiqués⁷.

4. Non-compositionnalité ≠ opacité. Quand on parle de la compositionnalité sémantique d'une expression, on ne considère que les composantes sémantiques explicites qu'on trouve dans sa définition et dans celles de ses constituants. Par exemple, la locution *prendre le taureau par les cornes* est sémantiquement non compositionnelle, car le sens d'aucun de ses constituants n'apparaît dans sa définition : 'traiter la difficulté en question immédiatement et directement'. Cependant, pour un locuteur son sens est assez transparent – on voit tout de suite la métaphore. Il est donc important de ne pas confondre la transparence psychologique d'une expression, qui est assez subjective et continue, avec sa compositionnalité, qui est objective et discrète. (Il existe, bien entendu, une corrélation entre la non-compositionnalité et l'opacité : une expression compositionnelle est nécessairement transparente ; et le degré d'opacité dépend d'une façon générale, du degré de non-compositionnalité, même si cette corrélation n'est ni directe, ni linéaire. Voir aussi la sous-section 3.3.)

2 Description des phrasèmes dans un DEC

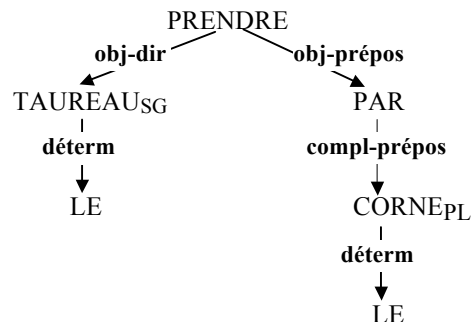
Commençons par une discussion sur la façon de présenter les phrasèmes dans un dictionnaire de type DEC, après quoi nous donnerons quelques articles de dictionnaire de phrasèmes français.

2.1 Traitement des phrasèmes dans le DEC

Les locutions, d'une part, et les collocations, les clichés et les pragmatèmes, d'autre part, se présentent dans le dictionnaire de deux façons différentes.

2.1.1 Locutions

Les locutions – les phrasèmes sémantiquement non compositionnels et complètement contraints – sont des unités lexicales, ou lexies, au même titre que les lexèmes. Nous ne voyons aucune raison pour décrire les locutions dans l'entrée d'un de leurs constituants, comme le font à présent les dictionnaires de langue. D'une façon générale, une locution doit avoir le même type d'article de dictionnaire que n'importe quel lexème : définition, régime (dans le cas d'une locution possédant des actants), données sur son emploi syntaxique et fonctions lexicales. La seule différence avec les articles des lexèmes est que l'article d'une locution (qui est un syntagme) doit inclure l'indication de son organisation syntaxique, c'est-à-dire, sa structure syntaxique de surface [= SSyntS]. Ainsi, pour *prendre le taureau par les cornes* on aura, dans son article de dictionnaire, la SSyntS suivante :



L'expression d'un actant d'une locution peut également être spéciale : elle peut s'attacher syntaxiquement à un constituant intérieur autre que sa tête ; dans ce cas, il faut indiquer son point d'attache dans la SSyntS de la locution. Ainsi, dans la (vieillissante) locution [X] (*pouvoir*) *manger la soupe sur la tête* [de Y] 'l'individu X a une beaucoup plus grande taille que l'individu Y', l'actant 'Y' ⇔ II est exprimé par le syntagme

[TÊTE] – **compl-nom** → DE-**compl-prépos** → N('Y'),

syntactiquement subordonné au nom TÊTE (*Qu'est-ce qui reste aux filles grandes qui ne veulent pas manger la soupe sur la tête de leur mec ?*). Il faudra de plus indiquer, dans le régime de la locution, que si Y est exprimé par un pronom personnel, ce pronom se réalise par un clitique datif : *Je pourrais lui manger la soupe sur la tête* (**Je pourrais manger la soupe sur sa tête*).

Toutes les locutions, chacune avec son article de dictionnaire, font partie du lexique de la langue, tout comme les lexèmes. Pour chaque locution, on peut avoir des renvois sémantiques à partir des autres entrées, aussi comme pour les lexèmes. Par exemple, on a dans l'article TAILLE [≈ dimension verticale du corps humain] le renvoi suivant :

X a une beaucoup plus grande T. que Y : X ¹(peut) manger la soupe sur la tête¹ de Y

Ou bien dans l'article DIFFICULTÉ :

X affronte la D. immédiatement et directement : X ¹prend le taureau par les cornes¹

(Les caractérisations sémantiques employées ici pour encoder les renvois aux locutions sont en fait des fonctions lexicales non standard, voir ci-dessous.)

2.1.2 Collocations, clichés et pragmatèmes

Les phrasèmes compositionnels – collocations, clichés et pragmatèmes – sont décrits d’une façon différente : ce ne sont pas des lexies et ils n’ont pas leur propre article de dictionnaire, mais ils sont systématiquement couverts dans l’article de leur ancrage lexical, c’est-à-dire, d’une lexie qui sert de clé d’accès au phrasème en question. L’ancrage lexical pour une collocation est unique : c’est sa base, qui est la lexie sélectionnée de façon non contrainte. Un cliché ou un pragmatème, par contre, peut avoir plusieurs ancres lexicales : les lexies renvoyant au sens du cliché et les lexies dénotant la situation contraignant le pragmatème. Un phrasème compositionnel **AB** avec l’ancrage lexical **A** peut être spécifié dans l’article de **A** par une fonction **f** telle que $f(\mathbf{A}) = \mathbf{B}$; étant donné qu’**A** et **B** sont des lexies, les fonctions de ce type sont appelées fonctions lexicales [= FL]. **A** est l’argument, ou mot-clé, de la FL, et **B**, sa valeur – l’ensemble d’éléments (quasi-)synonymes.

Les FL ont été présentées à plusieurs reprises sous plusieurs aspects (Žolkovskij & Mel’čuk 1967, Mel’čuk 1974 : 78-109, 1996, 2003, 2006b : 280_{ssq}, 2007, Mel’čuk *et al.* 1995 : 125_{ssq}, Apresjan *et al.* 2007), et il est inutile d’en traiter ici. Néanmoins, pour faciliter la tâche du lecteur, nous allons donner quelques éléments fondamentaux de ce concept. Parmi les FL, on a isolé celles caractérisées par la propriété suivante : avoir beaucoup de mots-clés et beaucoup de valeurs possibles. Une FL qui possède cette propriété s’applique systématiquement à beaucoup de lexies de la langue et retourne beaucoup de valeurs fort diversifiées. De telles FL sont appelées **standard simples**. Elles sont une soixantaine, et on les trouve dans toutes les langues. Les FL représentent donc un moyen formel puissant de description homogène et rigoureuse de collocations dans n’importe quelle langue⁸. Les FL les plus connues sont l’intensificateur *Magn* et le verbe support *Oper*₁ :

<i>Magn(malheureux)</i>	= <i>comme les pierres</i>	<i>Oper</i> ₁ (<i>attention</i>)	= <i>porter</i> [~ à N _v]
<i>Magn(abîme)</i>	= <i>sans fond</i>	<i>Oper</i> ₁ (<i>assassinat</i>)	= <i>commettre</i> [ART ~]
<i>Magn(lutter)</i>	= <i>à mort</i>	<i>Oper</i> ₁ (<i>embuscade</i>)	= <i>être</i> [en ~]

Les FL standard simples peuvent être combinées, selon des règles formelles, en FL standard complexes (de la forme *IncepOper*₁, *MagnReal*₁, *AntiMagn*, ...) et configurations de FL ([*Magn* + *Oper*₁], ([*AntiVer* + *S*₁], ...).

À côté des FL standard, on a des FL **non standard**, qui sont idiosyncratiques et théoriquement imprévisibles :

CAFÉI, nom, masc sans ajout de lait	: <i>noir</i> postposé (cf. esp. <i>café sólo</i> lit. ‘café seul’)
ANNÉE, nom, fém qui a 366 jours	: <i>bissextile</i> postposé (cf. angl. <i>leap year</i> lit. ‘année de saut’)

MANGER, verbe, trans

vous pouvez M. autant de Y
que vous voulez pour un prix fixe : Y à *volonté* [sur l'enseigne d'un restaurant ; par ex.,
« Moules à volonté »]

PLACE, nom, fém

vous devez libérer votre P. pour
un voyageur qui a besoin d'être assis : *Merci de céder votre place* [écriteau dans un véhicule de
transport en commun]

Le nombre de FL non standard est illimité, et il faut les trouver de façon empirique ; en revanche, elles sont caractéristiques de domaines assez spécifiques. Une FL non standard a très peu de mots-clés (à la limite, un seul) et très peu de valeurs (à la limite, aussi un seul élément de valeur).

Les collocations, les clichés et les pragmatèmes sont décrits en termes de FL (dans l'article de dictionnaire de leur ancrage lexical), ce qui garantit une description universelle et cohérente : les mêmes FL sont utilisées dans toutes les langues et servent d'une espèce d'« interlingua » lexicographique. Ainsi, un dictionnaire anglais doit avoir sous EAT 'manger' la même FL non standard qu'un dictionnaire français sous MANGER :

you can E. as much Y as you want
for the same fixed price : [Y:] *All you can eat*

[Cf.: *Salade César à volonté* ~ angl. *Caesar Salad: All you can eat*]

L'utilisation systématique de FL assure une bonne traductibilité entre langues.

2.2 Quelques articles d'un DEC de français présentant des phrasèmes

Nous mettrons d'abord les articles de locutions, en allant des locutions fortes aux locutions faibles ; ensuite, nous citerons des articles où l'on trouve des collocations et des pragmatèmes. (Les clichés ne seront pas illustrés.)

2.2.1 Locutions

Locution forte (= complète)

[LES] OREILLES DOIVENT SIFFLER, locution forte verbale, non figée⁹, intrans

Définition

Les oreilles de X doivent lui siffler : 'X doit avoir conscience du fait qu'on parle beaucoup d'X (en mal) en l'absence d'X'

Régime¹⁰

X ⇔ II	
1. <i>de</i> N	OREILLES—compl-nom→ <i>de</i> N ou Cl _{dat} (N)←obj-indir—S.
2. A _{poss} (N)	OREILLES—déterm→A _{poss} (N) ou Cl _{dat} (N)←obj-indir—S.
obligatoire	

On parle tellement de son livre que les oreilles d'Alain <ses oreilles> doivent (lui) siffler.

Structure syntaxique de surfaceSIFFLER_{—subj}→OREILLE_{pl}—déterm→LE/A_{poss}(N)**Propriétés syntaxiques**Si la locution ne réfère pas à un fait qui a ou a eu lieu, elle s'utilise sans DEVOIR¹¹.**Fonctions lexicales**Syn : *les oreilles [de X] doivent lui tinter*Conv₂ : *[X] avoir les oreilles qui sifflent***Exemples**

On parlait tellement de lui que les oreilles devaient lui siffler. | On se réunit demain soir, et les oreilles, j'en suis sûr, vous siffleront. | Avec tout ce qu'on vient de dire, si les oreilles ne lui sifflent pas, c'est qu'il a une peau d'éléphant. | Tes oreilles ont-elles sifflé l'autre soir ? On a beaucoup parlé de ton comportement. | Certaines remarques d'autres personnes m'ont fait siffler les oreilles. | Il y en a dont les oreilles doivent (vont) siffler.

Semi-locution

FRUITS DE MER, semi-locution nominale, complètement figée, non comptable, masc, pl

Définition*Fruits de mer*: 'aliment constitué de crustacés et coquillages marins'**Structure syntaxique de surface**FRUIT_{pl}—compl-nom→DE—prépos→MER_{sg}**Fonctions lexicales**

plat de F.D.M. : plateau [de ~]

Exemples

plateau de fruits de mer royal | les fruits de mer de l'Atlantique | Voilà une bonne adresse pour déguster des fruits de mer.

2.2.2 CollocationsLes collocations sont illustrées à partir de celles du nom COMBAT₁ (le numéro lexicographique vient du *Nouveau Petit Robert* 2007).COMBAT₁, nom, comptable, masculin**Définition***Combat entre X et Y pour Z*: 'Confrontation armée entre X et Y pour Z'.**Régime 1**

X ↔ I	Y ↔ II	Z ↔ III
1. de N	1. avec N 2. contre N	1. pour N 2. pour V _{inf}

Régime 2

X + Y ↔ I	Z ↔ II
1. entre N et N	1. pour N 2. pour V _{inf}

*combat des guerriers cheyennes avec (contre) le 13^e régiment de cavalerie ;
combats entre factions palestiniennes pour le contrôle de la frontière*

Fonctions lexicales

Syn _n	: bataille
Syn _n = AntiMagn	: //accrochage ; //escarmouche ¹²
S _{1/2}	: combattant ; adversaire, ennemi
Mult	: //hostilités [≈ ‘ensemble de C.’]
Oper ₁	: mener, livrer [ART ~ contre N _Y]
IncepOper ₁	: engager [ART ~]
ContOper ₁	: poursuivre [ART ~]
FinOper ₁	: cesser [ART ~]
Magn + Func ₀	: font rage COMBAT – au pluriel
Func ₁₊₂	: oppose [N _X à N _Y ; N _X et N _Y]
Real ₁	: gagner, remporter [ART ~]
AntiReal ₁	: perdre [ART ~]
Labreal ₁₂	: vaincre [N _Y dans ART ~]
Magn	: acharné postposé, âpre, furieux, intense, rude, terrible, violent ; sanglant postposé < meurtrier postposé [beaucoup de victimes]
X et Y étant des individus en contact physique	: [~] (au) corps à corps // [un] corps à corps
X et Y étant des vaisseaux	: naval postposé
X et Y étant des avions	: aérien postposé
unité militaire X se déplace pour participer au C.	: aller, monter [au ~]

Dans un dictionnaire grand public, on n’est pas censé utiliser les formalismes de FL employés ci-dessus : on a recours aux simplifications selon le modèle du *Lexique Actif du Français* – aux « formules de vulgarisation » (Mel’čuk & Polguère 2007).

2.2.3 Pragmatèmes

TÉLÉPHONE, nom, non comptable, masc, seulement déf, sg

X utilise le T. pour communiquer avec Y

...

Y s’identifie au T. à X : Ici Y ; Y à l’appareil

Y dit à l’individu α demandé par X au T.
 qu’α est demandé : C’est pour toi/vous

X/Y prie l’interlocuteur d’attendre
 sans raccrocher le T. : Ne quittez pas !

3 Conclusions

Nous avons essayé de stabiliser et de préciser le jeu de concepts et de termes relatif à la phraséologie. Cependant, nous avons passé sous silence certains de ses aspects difficiles. Il nous paraît utile d’indiquer au moins trois des problèmes les plus saillants qui concernent les locutions.

3.1 « Dissolution » des locutions

Les locutions et les collocations ne sont pas séparées par une cloison étanche. Il se peut qu'un des constituants d'une locution commence à porter une composante sémantique de cette locution et à être utilisé de la façon correspondante – c'est-à-dire comme un lexème indépendant. Prenons, par exemple, la locution *monter un bateau* à N : comme nous l'indique S. Kahane, on dit aujourd'hui *monter un gros sacré bateau* et *C'est pas le premier bateau qu'on lui monte* ; cela démontre la transformation graduelle de la locution en une collocation du nom BATEAU, qui lui est en train de devenir un lexème à part (avec le sens ≈ 'mensonge, escroquerie'), alors que MENER se change en un verbe support. Nous ne savons pas dans quelle mesure ce processus est avancé en ce qui concerne la locution en question, mais, théoriquement, il est crucial de faire attention aux emplois variés des locutions – pour, justement, éviter des confusions dans nos analyses.

3.2 Métaphores dans les locutions

Nous avons parlé des locutions fortes, ou complètes, qui n'incluent pas du tout le sens de leurs constituants. Mais beaucoup de locutions sont métaphoriques, et la métaphore peut être très vivante. Ainsi, dans *Les oreilles doivent lui siffler*, on trouve une métaphore tout à fait évidente de *Ses oreilles sifflent/bourdonnent/tintent* au sens littéral ('bruit déplaisant à l'intérieur des oreilles'). Il serait tout à fait logique de présenter cette métaphore dans la définition lexicographique de la locution, qui, dans ce cas-là, devrait inclure les sens 'oreilles' et 'siffler' :

Les oreilles [de X] *doivent lui siffler* : 'X doit avoir conscience du fait qu'on parle beaucoup d'X (en mal) en l'absence d'X – comme si les oreilles d'X sifflaient [littéralement !] à cause de cela'

Si on adopte une telle politique, nombre de locutions fortes cesseront de l'être : formellement, elles deviendront des semi-locutions. Ou deviendront-elles ? La composante sémantique 'comme si ...' a-t-elle la même valeur que n'importe quelle autre ? Ou bien vaudrait-il mieux théoriser cette situation ? La question est ouverte pour les explorations à venir.

3.3 Hésitations dans les locutions

Les locutions (comme d'ailleurs tous les autres phrasèmes) ne sont pas très stables en ce sens que les locuteurs hésitent souvent en décidant du sens ou des emplois syntaxiques de telle ou telle locution. Il semble que les locutions constituent la part la plus fluide du lexique. Ainsi, par exemple, dans le cas de *Les oreilles doivent lui siffler* certains locuteurs sont convaincus que la locution ne s'utilise que quand on parle d'X en mal, tandis que d'autres pensent qu'il suffit qu'on parle d'X beaucoup (en bien ou en mal, peu importe). Pour refléter ce flou, nous avons introduit dans notre définition la composante facultative « (en mal) », qui signale que, faute d'autres indications, cette locution implique la médisance. Cependant, il n'est pas toujours aussi facile de régler les désaccords entre locuteurs pour ce qui a trait aux locutions. Celui qui se risque dans la phraséologie doit être prêt à faire face à ce défi.

Remerciements

Les premières ébauches du présent article ont été relues et commentées par L. Iordanskaja, S. Kahane, S.-A. Leblanc, J. Milićević et A. Polguère ; les données françaises ont été vérifiées par J. Lévy. Comme toujours, les **remerciements les plus chaleureux** que nous **adressons** à eux ne pourront exprimer l'importance de leurs contributions et la **profondeur** de notre **gratitude** envers eux (le gras indique les collocations).

Notes

¹ Pour alléger la présentation, nous faisons abstraction des phrasèmes morphologiques, qui sont des mots-formes (voir Mel'čuk 1995 : 214-215).

² Le syntactique est la troisième composante du signe linguistique : l'ensemble des données sur la combinatoire du signe qui ne peuvent pas être déduites ni de son signifié, ni de son signifiant (Mel'čuk 1993 : chapitre II, pp. 109 *ssq.*, 2006a : 384 *ssq.*).

³ Le symbole \oplus représente l'opération d'union linguistique : elle réunit les signes « par étage » : le signifié au signifié, le signifiant au signifiant, et le syntactique au syntactique.

⁴ La **composante communicativement dominante** 'σ' du sens 'σ' représente la paraphrase minimale de 'σ' : 'σ' peut, pour ainsi dire, être réduit à 'σ' sans distorsion de l'information, même si une partie de l'information doit, bien entendu, être perdue. Autrement dit, 'σ' est la composante générique de 'σ'. La composante communicativement dominante est indiquée par un soulignement.

⁵ Ceci est vrai pour beaucoup d'autres collocatifs, dont, par exemple, *de canard* 'très intense', qui ne se combine qu'avec FROID. Cependant, la plupart des collocatifs doivent avoir leur propre article de dictionnaire, tels que PRENDRE dans *prendre une douche*, ÉLEVÉ dans *taux élevé*, S'ENVOLER dans *les prix s'envolent*, etc.

⁶ Même quand cet adjectif est employé sans un nom modifié – comme, par exemple, dans *Est-ce que 1346 était bissextile ?*, – le lexème ANNÉE est sous-entendu.

⁷ On peut encore donner au terme *figé* le sens 'être figé dans la sélection des constituants' (= notre *contraint*) ou 'd'être figé sémantiquement' (= notre *non compositionnel*), mais cela mènerait à la prolifération de polysémie d'un terme, ce qui n'est pas souhaitable.

⁸ En fait, les FL permettent aussi de décrire systématiquement la dérivation sémantique du mot-clé, mais, dans cet article, nous devons la laisser de côté.

⁹⁹ L'indication « non figé » marque la nécessité de spécifier, pour la locution en cause, les manipulations syntaxiques qui y sont/ne sont pas applicables. Ici, par exemple, on peut : 1) produire la construction causative avec FAIRE ; 2) séparer les constituants linéairement ; 3) relativiser dans la construction du type *avoir les oreilles qui sifflent* ; 4) interroger : *Tes oreilles ont-elles sifflé ?* Etc. Les manipulations syntaxiques impossibles doivent figurer explicitement dans l'entrée lexicographique de la locution.

¹⁰ Ce régime décrit les trois expressions possibles de l'actant X : soit par le possessif, soit par le clitique datif [variante qui semble préférée], soit par la combinaison des deux.

¹¹ Comme on le voit dans les exemples, au futur, au négatif ou à l'interrogatif, après SI, etc. – quand il s'agit d'un monde imaginaire – DEVOIR doit être omis.

¹² Le symbole « // » dénote ce qu'on appelle un élément de valeur fusionné d'une FL : une expression qui exprime ensemble le sens de la FL et celui de son mot-clé. Dans le cas présent, 'accrochage' ≈ 'combat peu intense' ; etc.

Bibliographie

- BLUMENTHAL, P., & HAUSMANN, F.J., (eds.), 2006, *Collocations, corpus, dictionnaires* [= *Langue Française*, n° 150]. Paris : Larousse/Armand Colin.
- BURGER, H., DOBROVOL'SKIJ, D., KÜHN, P., & NORRICK, N., (eds.), 2007, *Phraseology: An International Handbook of Contemporary Research*, Berlin—New York: Mouton de Gruyter.
- Cowie, A. (ed.), 1998, *Phraseology: Theory, Analysis, and Application*. Oxford: Clarendon Press.
- Fiala, P., Lafin, P., & Piguet, M.-F., (eds.), 1997, *Locution : entre lexicque, syntaxe et pragmatique*. Paris : Klincksieck.
- GROSS, G., 1996, *Les expressions figées en français. Noms composés et autres locutions*. Paris : Orphrys.
- GROSSMANN, F., & Tutin, A., (eds.), 2003, *Les collocations : analyse et traitement* [= Travaux et recherches en linguistique appliquée, Série E, n° 1]. Amsterdam: De Werelt.
- MEL'ČUK, I., 1993, *Cours de morphologie générale. Vol. 1, Introduction et Première partie : le mot*. Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal.
- MEL'ČUK, I., 1995, "Phrasemes in Language and Phraseology in Linguistics". In: M. Everaert, E.-J. van der Linden, A. Schenk and R. Schreuder (eds), *Idioms. Structural and Psychological Perspectives*, Hillsdale, N.J. – Hove: Lawrence Erlbaum Associates, 167-232.
- MEL'ČUK, I., 1996, "Lexical Functions: A Tool for the Description of Lexical Relations in the Lexicon". In: L. Wanner (ed.), *Lexical Functions in Lexicography and Natural Language Processing*, Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, 37-102.
- MEL'ČUK, I., 2003, "Collocations dans le dictionnaire". In: Th. Szende (ed.), *Les écarts culturels dans les dictionnaires bilingues*, Paris: Honoré Champion, 19-64.
- MEL'ČUK, I., 2004a, "La non-compositionnalité en morphologie linguistique". *Verbum*, 26: 4, 439-458.
- MEL'ČUK, I., 2004b, "Verbes supports sans peine." *Lingvisticae Investigationes*, 27: 2, 203-217.
- MEL'ČUK, I., 2006a, *Aspects of the Theory of Morphology*. Mouton de Gruyter: Berlin – New York.
- MEL'ČUK, I., 2006b, "Explanatory Combinatorial Dictionary". In: G. Sica (ed.), *Open Problems in Linguistics and Lexicography*, Monza: Polimetrica Publisher, 225-355.
Voir aussi <http://www.polimetrica.com/?p=productsList&sWord=lexicography>
- MEL'ČUK, I., 2006c, "Parties du discours et locutions". *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 101: 1, 29-65.
- MEL'ČUK, I., 2007, "Lexical Functions". In: H. Burger, D. Dobrovol'skij, P. Kühn & N. Norrick (eds.), *Phraseology. An International Handbook of Contemporary Research*, Berlin – New York: W. de Gruyter, 119-131.

- MEL'ČUK, I., CLAS, A., POLGUÈRE, A., 1995, *Introduction à la lexicologie explicative et combinatoire*, Bruxelles : Duculot.
- MEL'ČUK, I. & POLGUÈRE, A., 2007, *Lexique actif du français. L'apprentissage du vocabulaire fondé sur 20 000 dérivations sémantiques et collocations du français*. Bruxelles : De Boeck.
- MEL'ČUK, I. *et al.*, 1984-1999, *Dictionnaire explicatif et combinatoire du français contemporain : Recherches lexico-sémantiques I-IV*, Montréal: Presses de l'Université de Montréal.
- ŽOLKOVSKIJ, A. & MEL'ČUK, I., 1967, "O semantičeskom sinteze" [Sur la synthèse sémantique], *Problemy kibernetiki*, v. 19, 177-238. [Il existe une traduction en français : *T.A. Informations*, 1970, n° 2, 1-85.]

Igor Mel'čuk, professeur
Université de Montréal, igor.melcuk@umontreal.ca